

Jean-Baptiste André Godin à Henry Levasseur, 10 décembre 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 1 p. (157r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Henry Levasseur, 10 décembre 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47527>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 décembre 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Levasseur, Henry \(1843-1905\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la révocation de Godin maire de Guise. Godin communique à Levasseur une copie de la lettre qu'il a adressée au *Journal de l'Aisne* sur le conseil de ses amis. Godin doute que le *Journal de l'Aisne* publie sa lettre ; il laisse Levasseur juge de l'opportunité de sa publication [dans le *Courrier de l'Aisne*].

Notes L'index du registre de correspondance mentionne : « Levasseur Courrier Aisne à Laon ».

Mots-clés

[Périodiques](#)

Œuvres citées

- [*Journal de l'Aisne, Laon, 1808-1927.*](#)
- [*Le Courrier de l'Aisne : Journal agricole, industriel, commercial et littéraire, Laon, 1865-.*](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 10 A^o 73

Cher Monsieur,

J'ai adressé hier au journal
de l'Aisne la lettre dont je
vous remets copie ci-jointe.

Je ne voulais accorder aucun
attention au fait dont il
s'agit, mais mes amis m'ont
conseillé d'adresser ce seraït-
ce que quelques mots à ce
journal, et c'est ce que j'ai
fait. Les moyens qu'il
emploie à mon égard me
font douter qu'il insère ma
lettre, je vous laisse donc
juge de l'opportunité de sa
publication.

Agreez je vous prie cher
Monsieur mes meilleures
sentiments.

Le 10 A^o 73